

assistans. Cette
où l'on voit les
plusieurs Evêques
occise, étoit ornée
autant que le per-
on n'eut pû cacher,
plus beaux ornemens
qu'et étoit couvert de
s la Chaire du Prési-
dences de la Faculté de
de Ville.

es, le Chapitre de la Ca-
de ses Maîtres, se rendit
e Présidial étoit déjà arri-
y entra dans le même-
que le Corps de Ville, &
M. Sandubois de la Cha-
ir & ancien Professeur de la
éologie, Pénitencier & an-
e de la Cathédrale, Vicaire-
M. l'Evêque d'Angers, & un
l'Académie Royale des Belles-
Ville, Président de la Thé-
maniere accoutumée. Le
le *Feitis*, donna dans ses
arques d'un esprit juste &
bien au-dessus de son âge.
liment, qu'il adressa à M.
Tours, ne plût pas moins
nce du style, que par les
élo-

placée au fond de la Sale, avoit le Soutenant à ses pieds. Au côté droit de la Chaire, étoit le Fauteuil de M. l'Evêque d'Angers : de l'autre, celui du Doyen du Chapitre. Les Dignités, & les Chanoines de la Cathédrale, après ces deux Fauteuils, occupoient d'un autre côté les deux Angles du fond de la Sale. A la droite du Soutenant, & immédiatement après les Chanoines, on avoit élevé sur une estrade le Fauteuil de M. l'Archevêque, au-dessus duquel étoit attachée une Thèse de Sarrin, ornée de Crépines d'or. Tout de suite, étoit le Banc de l'Université. Vis-à-vis du Fauteuil de M. l'Archevêque, de l'autre côté de la Sale, étoit un autre Fauteuil destiné pour le Chef du Présidial. Il fut rempli par M. Falloux du Lys, Lieutenant Général, en l'absence des Présidens. Le Banc sur lequel se placèrent les autres Officiers du Présidial, étoit parallèle à celui de l'Université. Dans le milieu de la Sale, du côté de l'Université, étoit placée la Faculté de Théologie; l'autre côté fut occupé par le Corps de Ville. Les places, qui étoient derrière ces deux Compagnies, furent remplies, par ce qu'il y a de plus distingué dans la Ville. Il y eut un espace au milieu de la Sale, qui resta vuide, pour la facilité du passage & de la distribution des Thèses, qui se fit sans confusion, malgré

malgré le grand nombre des assistans. Cette Sale, qui est très-vaste, & où l'on voit les Portraits en grand, de plusieurs Evêques qui ont gouverné ce Diocèse, étoit ornée des plus belles tapisseries, autant que le permirent les Portraits, qu'on n'eut pû cacher, sans se priver d'un des plus beaux ornemens de cette Sale. Le Parquet étoit couvert de tapis précieux, depuis la Chaire du Président, jusqu'aux places de la Faculté de Théologie & du Corps de Ville.

A l'issuë de Vêpres, le Chapitre de la Cathédrale, précédé de ses Massiers, se rendit dans la Sale, où le Présidial étoit déjà arrivé. M. l'Evêque y entra dans le même-tems, aussi-bien que le Corps de Ville, & l'Acte commença. M. *Sandubois* de la Chalinere, Docteur & ancien Professeur de la Faculté de Théologie, Pénitencier & ancien Chanoine de la Cathédrale, Vicaire-Général de M. l'Evêque d'Angers, & un des trente de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville, Président de la Thèse, l'ouvrit en la maniere accoûtumée. Le Soutenant, M. *de Feitis*, donna dans ses Réponses, des marques d'un esprit juste & d'une érudition bien au-dessus de son âge. Surtout le Compliment, qu'il adressa à M. l'Archevêque de Tours, ne plût pas moins à cause de l'élégance du style, que par les

élo-

éloges , qu'il contenoit & que merite si bien cet illustre Prélat. Le Prieur de Licence (*M. du Guiny de Khoz **) fit aussi un Compliment, qui fut extrêmement goûté de toute l'Assemblée. Il ne s'acquit pas moins d'honneur par les argumens qu'il proposa. Après lui, plusieurs Religieux & Bacheliers argumenterent ; tous célébrèrent les louanges de M. l'Archevêque, & augmentèrent la gloire de M. de Feitis ; tout le monde convient ici que cette Assemblée est une des plus nombreuses & des plus augustes qui s'y puisse voir. Il n'y manquoit que la présence de l'illustre Mécène, qui en étoit l'objet.

** Il est fils de feu M. du Guiny de Khoz., Conseiller au Parlement de Bretagne. M. du Guiny de Porcavo, son Frere, est actuellement Conseiller au même Parlement.*



A MLE D'ALIGNY, sur son mariage avec
M. DE VERTON.

C'Est au Temple du Goût qu'on célèbre la Fête,
Qui d'un couple parfait doit unir les deux cœurs ;
L'Hymen, d'un air content, pour ce beau jour
s'apprête ;

Les Graces, les Vertus, en feront les honneurs ;

L'Amour

L'Amour , ce fils du Ciel , sans bandeau , sans al-
larmes ,

De l'aimable Verton guide aujourd'hui l'ardeur ;

La Vertu , dont le front inspire la douceur ,

Presente d'Aligny , belle & pleine de charmes.

Avec un tel cortége , allez , heureux époux ;

Allez unir des jours filés d'or & de soye ;

La Raison , le bon Goût , la véritable joye ,

Ne peuvent vous former que le sort le plus doux.

Par Mad. Vatry.



*LETTRE de M. Tanevot à M. D. L. R.
sur la mort de M. le Cousturier , Maître des
Comptes , & cy-devant Premier Commis des
Finances.*

J'AI pleuré ces jours-ci , Mr , un excel-
lent homme , un homme qui faisoit hon-
neur à l'humanité ; j'ai travaillé long-tems
avec lui ; il daigna former ma jeunesse , &
mit le comble à toutes les obligations que je
lui avois , en me donnant à son successeur. M.
le Cousturier a merité toutes sortes d'éloges
par sa vertu , son désintéressement , sa grande
capacité ; il avoit un esprit net & lumineux ,
& s'exprimoit avec toutes les graces , & la
justesse imaginables. Ma Muse a jetté quel-
ques

ques fleurs sur son Tombeau. Trouvez bon que je vous fasse dépositaire des sentimens de ma reconnoissance, & que je vous renouvelle ceux avec lesquels je suis, &c.

A Versailles, le 10 Février 1744.

Sur la mort de M. le Conſturier.

Sage, laborieux, Citoyen plein de zèle,
 Il joignit au ſçavoir une vertu réelle.
 Jamais la volupté ne lui forgera des fers ;
 Sous un Prince, tenant les rênes de la France,
 Sa rare probité trouva ſa récompense.
 Ce Prince, dont l'eſprit étonna l'Univers,
 Pour lui, pour ſes talens, eut une eſtime inſigne ;
 Il voulut l'élever aux ſuprêmes emplois ;
 Un modeste refus juſtifiera ſon choix.
 En fuyant les honneurs, il s'en rendoit plus digne.
 O ! combien ſon mérite auroit-il eu d'éclat,
 Si dans un plus haut rang il eut ſervi l'Etat !



EX-



*EXTRAIT d'une Lettre de M
au sujet du Distique de Virgile : Nocte pluit
tota , &c.*

LE fameux Distique de Virgile , dont on a proposé la Traduction dans le Mercure , m'a paru très-difficile à rendre dans notre Langue ; ce sont de ces pensées délicates , qu'on ne peut manier , pour ainsi dire , sans les faner ; surtout quand il s'agit de les rendre dans le même nombre de Vers , qu'elles sont renfermées dans l'original ; en augmentant l'expression , on affoiblit la pensée. J'ai cependant essayé de faire cette Traduction , persuadé que si je n'ai pas réussi , mon exemple pourra engager quelque plus habile Ouvrier , à s'exercer sur le même sujet. Les défauts ont souvent fait naître des beautés : Voici ma Traduction.

L'Aurore à son réveil nous ramene les Jeux,
Et la nuit la tempête gronde ;
César avec le Roi des Cieux
Partage l'Empire du monde.

Nous profitons de cette occasion , pour
ajouter ici deux autres Traductions du même
F me

me Distique de Virgile , que nous avons reçu depuis peu , l'une de Marseille , l'autre de Normandie. Voici la première.

Pleuvait toute la nuit ; les Jeux remis au jour ;
Jupiter & César vont regner tour à tour.

La seconde est de M. Frigot.

Toute la nuit en pluie abonde ;
Le matin ramène les Jeux ;
César avec le Roi des Dieux
Partage l'Empire du monde.

Les mots de l'Enigme & des Logogryphes du Mercure de Janvier , sont la Lettre F , Concorde & Fontainebleau. On trouve dans le premier Logogryphe , Cor , Onde , Corde , Donc , Credo , Ré , Or , Corne , Don , Rond , Cône , Nord , Ode , Croc , Roc , Code ; & dans le second , Beau , Baleine , None , Naine , Tein , Anneau , Table , Lion , Bal , Boule , Foin , Boulet , Foi , Anne , Butin , & Eau.



ENIGME.

E N I G M E.

Symbole de la politesse,
 Ou bien de la rusticité,
 Selon que l'on me prend, ou selon qu'on me laisse,
 Je sers également, & l'Hyver & l'Eté;
 Mais rarement le petit Maître,
 Suit les Loix de mon Institut;
 Il ne me conduit point au but,
 Pour lequel on m'avoit fait naître.
 Par ma forme & par ma couleur,
 On m'a bien vû changer en France;
 Aujourd'hui ma circonférence
 Est au dépens de ma hauteur.
 Je suis rond de mon caractère,
 Et chés beaucoup d'honnêtes-gens,
 Aussi simple qu'une Bergere;
 Quelquefois les métaux brillans
 Relevent mon rein morruaire;
 L'obscurité triangulaire,
 Qu'on donne à ma rotondité,
 Recèle esprit, erreur, mystere,
 Malice, science, & bonté,
 Selon que le sort m'a jetté.
 Lecteur, tu serois un grand Maître;
 Si tu pouvois me reconnoître;

F ij

Je

Je serois content de mon lot,
Et ne servirois pas un fot.

A U T R E.

JE suis aussi vieux que le monde ;
Il seroit sans moi peu connu ;
Mon Empire s'étend sur la Terre & sur l'Onde .
Et par tout je suis bien-venu .
Je réunis en moi six fois quatre pucelles ,
Qui sans se ressembler , sont également belles ; .
Devine à présent mon emploi ;
Elles n'existent point sans moi ,
Et je ne puis être sans elles .
Je suis l'ame de tous discours ;
Des enfans l'étude première ;
Et tout ce qui paroît de plus beau tous les jours ;
Me doit la vie & la lumière .
Le Sçavant , l'Orateur , tous cherchent mon se-
cours ,
Les Grands & les Petits , le Disciple , & le Maître ,
Et sans moi , cher Lecteur , tu ne peux me con-
noître .

C. Suicer , de Châlons-sur-Marne.

LOGO-



L O G O G R Y P H E .

F Erai-je encor une folie ,
 Peut-être , hélas ! la dernière en ma vie ?
 Feraï-je encore un ouvrage badin ,
 (Dernière œuvre de D.. Ch....)
 En attendant , que la maudite Parque ,
 Vienne couper le fil de mes beaux jours ,
 Ou que Caron dans sa fatale Barque
 Me fasse faire un trajet pour toujours ?
 Sur dix pieds bien monté , je te présente un ter-
 me ,
 Qui met sans aucun doute , ami Lecteur ,
 Tout le genre humain en frayeur ,
 Et qui fait trembler le plus ferme ;
 J'en tremble , surtout le premier.
 Que faire donc , pour pouvoir me trouver ?
 Sans faire tant de bruit , sans tant de badinage ,
 Prends les trois premiers pieds de cet horrible nom ;
 Tu remarqueras , je le gage ,
 Que c'est un très grand avantage ,
 Quand on me passe en joie & en renom ,
 Jusqu'à cependant certain âge.
 Le reste de mes pieds te fournit un voyage ,
 Fait en l'honneur de la Reine des Cicux ,
 Dans un Climat , où tous les Curieux

Ne peuvent se lasser d'admirer tant de vœux,

Pour obtenir par son suffrage,

D'être éternellement heureux.

D'en dire plus, ce n'est pas être sage.

Par M. Duchemin, Musicien à Angers.



NOUVELLES LITTÉRAIRES,

DES BEAUX-ARTS, &c.

VIE de la Venerable servante de Dieu,
 MARIÉ LUMAGUE, veuve de M.
 Pollalion, Gentilhomme Ordinaire du Roi,
 Institutrice des Filles de la Providence, sous
 la conduite de S. VINCENT DE PAUL, morte
 en odeur de sainteté en 1657. Avec les
 Pièces justificatives. Par M. Collin, Vicair
 perpetuel de S. Martin des Champs, dans
 l'Eglise de Paris, 1 vol. in-12 de 230 pag.
 sans l'Epitre Dédicatoire à M. LE DUC D'OR-
 LEANS, & la Préface. A Paris, chés Cl. J.
 B. Hérisant, fils, Libraire, rue neuve Nô-
 tre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Ver-
 tus, 1744.

On ne trouve dans cette Vie que des
 jours pleins de merites. Le zèle de Mad.
 Pollalion, pour l'instruction, & pour le
 soulagement des Pauvres, sera dans tous les
 siècles.

siècles, un modèle de piété & de charité. Le pieux Auteur, qui a pris soin de publier ses Vertus, joint à la peinture qu'il en fait, des réflexions propres à les inspirer. C'est le Jugement qu'a porté de cet Ouvrage M. Salmon, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Censeur Royal.

Nous venons d'apprendre que cette Vie a été reçûe à la Cour avec toute la distinction, que l'on pouvoit attendre des personnes, dont la piété égale la naissance. La Reine en particulier, en a témoigné une extrême satisfaction. L'Auteur en présentant son Livre à Sa Majesté, lui adressa ces paroles, qui plûrent beaucoup.

M A D A M E ,

Rien ne m'a paru plus convenable, que de présenter à une grande Reine, la Vie d'une Dame de piété, d'une grande condition; elle étoit, comme V. M. détachée & humble au milieu des Grandeurs & des richesses, sacrifiant tout ce qu'elle avoit pour pratiquer toutes sortes d'Aumônes corporelles & spirituelles, sous la protection de la pieuse Reine ANNE D'AUTRICHE, & sous la conduite de S. Vincent de Paul.

L'Auteur de la Vie, dont il est ici question, travaille actuellement à celle de M. l'Abbé Châtelain, petit-fils de cette illustre

F iiiij Dame,

Dame , Chanoine de l'Eglise de Paris , & Auteur du Martyrologe universel , homme d'une profonde érudition , surtout pour les Liturgies , Rits & Cérémonies de l'Eglise.

Nous finirons cet article , en disant que M. *Lumague* , arriere-petit neveu de cette Ste Institutrice , est fort recommandable par son zèle pour le service du Roi , & par son intégrité dans tous les emplois qu'il a exercés. Il est actuellement Directeur General des vivres de la Marine.

TRAITE' GENERAL des substances Militaires , qui comprend la fourniture du pain de munition , des fourages , & de la viande aux armées & aux troupes de garnisons ; ensemble celle des Hôpitaux & des Equipages des vivres & de l'artillerie , par marché ou résultat du Conseil , à forfait ou par régie. Dédié à M. le Comte d'*Argenson* , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département de la Guerre. Par M. *Dupré d'Aulnay* , Ecuyer , Conseiller du Roi , Commissaire des guerres , ancien Directeur General des vivres , en deux volumes *in-quarto* , remplis d'un grand nombre de Tarifs & Calculs , & de plusieurs Plans & autres gravures , qui y ont rapport ; à Paris , de l'Imprimerie de *Prault* , Pere , Quai de Gêvres , au Paradis.

On

On ne peut donner une plus juste idée de cet ouvrage, qu'en tirant de l'ouvrage même quelques traits qui le caractérisent.

L'Auteur, dans le Chapitre de l'établissement & de la forme de l'administration des vivres, s'explique ainsi :

Les munitions en général sont nécessaires pour parvenir aux fins qu'un Souverain se propose, lorsqu'il veut se faire craindre, se défendre, soutenir ou entreprendre une guerre ; mais, entre ces munitions, celles qui servent à la subsistance des hommes & des chevaux, sont les plus importantes, car supposant que des provisions d'artillerie manquaissent, il en arriveroit qu'une conquête seroit retardée de quelques jours, ou, si l'on veut, qu'elle n'auroit pas lieu, mais si les choses nécessaires à la vie des hommes & des chevaux qui composent une armée, manquoient quatre ou cinq jours, non-seulement il ne faudroit point aspirer à cette conquête, mais il y auroit encore à craindre que la désertion & le désordre, que la famine causeroit, ne ruinaissent entièrement l'armée la plus formidable, & n'exposassent le Royaume au pillage. Malgré cette vérité constante, on n'a point, jusqu'à présent, pratiqué de moyens suffisans, pour que la subsistance des hommes & des chevaux soit toujours assurée.

F v

Dans

Dans quelque administration que ce soit, lorsqu'une fois il s'y est introduit de la règle, & que ceux auxquels l'autorité est confiée, ont attention de la maintenir, il est constant qu'elle se perfectionne journellement, & que d'un simple usage il se forme une loi certaine; au contraire, lorsque quelque chose n'a que le hazard pour base, le désordre & la confusion l'accompagnent toujours, & si l'on en tire de l'utilité, ce n'est que par beaucoup de soins & de grandes dépenses, qui tournent en partie à l'avantage de ceux-mêmes, qui causent ce désordre & qui l'entretiennent.

Il est aussi aisé de donner une forme solide au service des vivres & des fourages, qu'il l'a été d'en donner à l'artillerie & à l'exercice de l'extraordinaire des guerres.

Dans un autre endroit, l'Auteur dit que l'examen qu'il a fait des désordres, & des abus qui se sont introduits, & qui insensiblement ont passé en usage dans le service des vivres, des fourages, de la viande, & des Hôpitaux, l'ont engagé à chercher les moyens de les réprimer; il s'est apperçu, en méditant sur ces désordres, qu'ils avoient pour origine le défaut de règles fixes & uniformes dans l'administration. Il a essayé, à l'égard des vivres & des fourages, pendant 28 ans, qu'il a été chargé de l'inspection des dé-

départemens & de la direction generale , d'en établir de solides , & de les faire suivre le plus exactement qu'il lui a été possible. Il a été convaincu par l'expérience , qu'il en étoit résulté un grand avantage pour le Roi, pour les Troupes , & même pour les Munitionnaires. C'est ce qui l'a engagé à rédiger ce Traité , pour servir de guide à ceux qui auront dessein de devenir Entrepreneurs ; ils sçauront au moins la théorie , les avantages , & les risques d'un état qu'ils recherchent avec empressement , la plupart sans en avoir la moindre notion.

L'Auteur y démontre (la balance de l'équité à la main) les vraies dépenses pour le Roi , & les profits légitimes que doivent mériter ceux qui s'acquittent dignement de leur entreprise.

En instruisant les Employés , il a remédié à l'intelligence que la plupart ont entr'eux , pour supposer des dépenses & des pertes à la charge du Roi , intéressantes pour le service , ruineuses pour les Entrepreneurs , & par contre-coup , doublement préjudiciables à Sa Majesté , par rapport aux prix exorbitans , & aux indemnités qu'occasionne une administration sans règles ni principes , & sans précautions , sans conformité d'un service précédent au même service subséquent , d'un département à un autre dépar-

tement , & d'un Magasin d'une Place à celui d'une autre Place.

L'ouvrage est divisé en deux parties ; la première comprend l'idée-générale de l'administration des vivres , des fourages , des boucheries , des Hôpitaux , & des équipages des vivres & de l'artillerie, aux armées , & dans les Places.

La seconde contient des Tarifs , qui font connoître la juste valeur de la ration de pain de munition , du biscuit , & de la viande , selon la variation du prix des bleds , & du bétail , tous frais compris ; des calculs estimatifs de la dépense des vivres d'une armée & des garnisons ordinaires, en Flandres, en Allemagne, en Italie, &c. des modèles de marchés pour toutes ces différentes entreprises ; des modèles & des formules de tous les Actes concernant les sociétés & l'administration des subsistances militaires , en ce qui touche l'ordre , la conduite du service , & la comptabilité particulière & générale ; des instructions articulées pour tous les différens Employés , principaux & subalternes ; un projet d'Ordonnance pour maintenir ces Employés dans la précision & la fidélité de leur devoir ; un devis des Mémoires , des Plans & des coupes pour la construction des fours & des Magasins , dans les Places & à la suite des armées.

Les Ministres trouveront dans ce Traité ,
des

des preservatifs contre la cupidité ou l'ignorance des Entrepreneurs ; les Intendans seront moins embarrassés du détail des subsistances dans leurs départemens ; chaque Entrepreneur & ses Employés, assujettis à des règles uniformes & simples, ne pourront s'en écarter sans être aussi-tôt apperçûs ; les routes furtives qu'ils ont ci-devant pratiquées étant éclairées, les Commissaires des Guerres ne seront plus exposés à accorder des Procès-verbaux de pertes imaginaires ; les Officiers, chargés du détail des Régimens, pareront aux surprises des Commis ; & ceux-ci l'opposeront aux difficultés mal-fondées de la part des Troupes.

Les Munitionnaires & les Entrepreneurs futurs, sçauront gré à l'Auteur, de leur avoir donné une idée claire & distincte des différentes parties de cette ample matière, qui est, pour la plûpart des aspirans aux entreprises & aux emplois, un véritable cahos ; parce qu'il n'y a eu jusqu'à présent, ni théorie, ni pratique écrite sur les differens objets expliqués dans cet ouvrage.

L'Auteur dit qu'il a toujours eu dessein de former une Méthode complete, surtout ce qui concerne la subsistance des Troupes ; qu'il a examiné scrupuleusement les différentes administrations à l'armée & dans les Places ; qu'il a consulté ceux qui avoient
le

le détail des Boucheries & des Hôpitaux ; qu'il a discerné ce qui étoit conduit avec intelligence & exactitude , d'avec ce qui n'avoit pour guide que le hazard , l'ignorance ou l'infidélité.

Il ajoute , que toutes les entreprises , qui ont rapport aux subsistances militaires , ne different entre-elles que par la denrée que l'on fournit ; qu'elles doivent avoir dans la conduite de l'administration une semblable règle , une harmonie parfaite , une exacte tenue de Registres ; qu'il s'agit dans toutes également de recettes , de dépenses , d'achats , de consommations , de soins , de précautions , d'activité , & enfin d'une bonne & solide comptabilité.

LES COMMENTAIRES DE CÉSAR, Traduction nouvelle , 2 vol. in-12 , avec figures ; à la Haye 1743 , & se trouve à Paris , chés Deburc , l'aîné , Libraire , Quai des Augustins.

Les Traductions de M. d'Ablancourt , quoiqu'estimées , n'ont pas empêché que de Sçavans Litterateurs n'ayent donné de nouvelles Traductions de quelques-uns des Anciens Auteurs , qu'il avoit traduits en notre Langue. Amelot de la Houssaye donna sur la fin du siècle passé , une Version nouvelle d'une partie de Tacite , esperant donner le
tout >

tout, & M. Guerin, Ancien Professeur d'Eloquence de l'Université de Paris, s'est cru obligé de donner depuis quelques années une Traduction complète de ce même Historien, moins chargée que celle d'Amelot de la Houffaye, & plus fidelle que celle de M. d'Ablancourt.

Voici un nouveau Traducteur, dont on annonce une Version des Commentaires de César. Comme cet habile Historien a écrit avec une noble simplicité, le Traducteur moderne n'a pas cru devoir charger de notes le Texte du Dictateur Romain; il n'en a mis qu'aux endroits essentiels, mais il a eu soin de l'orner de figures qui tiennent lieu de notes dans ce qui regarde les opérations militaires, avec une fort belle Carte de l'ancienne Gaule; & comme il a observé que les Remarques Géographiques de M. Sanson manquent dans la plupart des Editions des Commentaires de César de M. d'Ablancourt, il a eu soin de les placer à la tête de son premier Volume, afin que l'on puisse y avoir recours dans le besoin.

Le sieur Debure apprend au Public, qu'il a depuis peu acquis le fonds de l'Edition des *Oeuvres de S. Basile*, donnée par les Peres Benedictins, en Grec & en Latin, en trois vol. *in-fol.*

Il est pareillement possesseur du reste des
 exem-

exemplaires, mais qui sont en petit nombre de *Imperium Orientale*, du P. *Banduri*, 2 vol. in-fol. grand papier avec figures; & de l'Édition de *Liturgia Orientalis*, par M. l'Abbé *Renaudot*, en 2 vol. in-4°. Grec & Latin.

De plus, il a reçu d'Hollande & de Flandres, beaucoup de Livres nouveaux, sçavoir, *La Hongrie & le Danube*, par M. le Comte de *Marsigli*, en xxxi Planches très-fidèlement gravées d'après les desseins Originaux, & les Plans levés sur les Lieux par l'Auteur même; Ouvrage où l'on voit toute la Hongrie, par rapport à ses Rivieres & à ses Mines, & les Sources & le Cours du Danube, &c. avec une Préface sur l'excellence & l'usage de ces Cartes par M. *Bruzen de la Martiniere*, grand vol. in-fol. forme d'Atlas, à la Haye, 1741.

THEOLOGIE des Insectes, ou Démonstration des Perfections de Dieu, dans tout ce qui concerne les Insectes, traduit de l'Allemand de M. *Lesser*, avec les Remarques de M. P. *Lyonnet*, en deux vol. in-8°. avec figures; à la Haye 1743.

COURS de la Science Militaire, à l'usage de l'Infanterie, de la Cavalerie, de l'Artillerie, du Génie & de la Marine, par M. *Bardet de Villeneuve*, Capitaine & Ingenieur ordinaire au service du Roi des deux Siciles, en 11 vol. 8°. avec figures, à la Haye, les années 1740 & suivantes. DIC-